

fait la demande, plusieurs familles prient en pensant ce jour-là à une intention en particulier. Le prêtre prie pour toutes ces intentions, il prie en fait toujours pour l'Eglise et le monde entier (cf plus haut), mais il ne recevra toujours qu'une offrande : Que deviennent alors les autres ?

S'il y a plusieurs intentions, la première offrande est reçue par le prêtre, les autres sont des messes déjà priées ce jour-là, mais qui seront envoyées quand même à des prêtres qui n'ont pas d'intentions régulières, dans le diocèse ou dans d'autres diocèses

du monde, des missionnaires par exemple, pour être dites là-bas.

S'il dit une 2^e messe dans la journée, cette offrande n'est pas versée au célébrant, cela s'appelle une messe de binage, elle servira pour les besoins pastoraux, mais elle aura bien été célébrée ce jour-là.

Pour demander des intentions de messes, chez les particuliers ou au presbytère:

TOUJOURS EN CHEQUE

« Paroisse St Sauveur d'Errobi »



Les funérailles

à

l'église

Paroisse
St Sauveur
d'Errobi
- Ustaritz -

Lorsqu'un deuil survient dans la vie d'une famille, c'est toujours une expérience difficile à vivre: la solidarité de l'entourage est alors nécessaire, elle est souvent très forte au Pays Basque: en particulier autour de la célébration des funérailles chrétiennes à l'église.

La paroisse St Sauveur d'Errobi s'efforce de préparer cette célébration avec la famille, respectant au maximum à la fois sa sensibilité religieuse propre, et la richesse de la liturgie catholique des obsèques, en ce deuil qui les touche .

Veillée de prière.

Une veillée de prière est proposée par la paroisse à l'endroit où se trouve le défunt (domicile ou funéraire), si la famille le juge opportun : c'est un moment auquel vous pouvez associer famille, voisins et amis, en les avertissant auparavant. Cette veillée se déroule habituellement la veille du

jour des obsèques, à 18H.

Préparation des obsèques.

Il serait souhaitable que quelques membres de la famille puissent rencontrer le célébrant, la veille des obsèques : cela permettra d'ajuster le contenu de la célébration, textes, chants, témoignages, proposition de lecteurs ou d'intervenants, etc...

Qu'apporte la cérémonie

chrétienne des funérailles ?

Elle a pour but de rendre honneur au défunt et de prier pour lui. Elle exprime la dignité de l'homme au moment de sa mort.

Elle est l'occasion du rassemblement de la famille et des amis du défunt, parfois de retrouvailles et même de réconciliation...

Elle nous aide à commencer le deuil en ranimant notre espérance.



Elle est un moment favorable pour réfléchir au sens de notre vie et à la destinée humaine. Elle nous invite au recueillement et à la prière et nous apporte un témoignage de foi.

Elle fait parfois découvrir à des gens qui participent rarement à une cérémonie religieuse un visage de l'Église différent des idées préconçues.

Don à l'occasion de funérailles

En ce qui concerne les aspects matériels, une offrande est habituellement faite par la famille à la paroisse pour subvenir aux besoins de l'Église. Pour notre diocèse, elle est de 150 €uros. Elle est souvent versée via les Pompes Funèbres sollicitées.

Les demandes de messes.

La célébration des obsèques peut avoir lieu sans eucharistie. Si une eucharistie est célébrée, ce qui est le plus souvent le cas au Pays Basque, c'est que ce sacrement est important pour célébrer l'action de grâce du Christ, aux moments importants de notre vie.

La messe d'obsèques est suivie d'une messe de huitaine, quelques temps après les obsèques. Elle est suivie aussi de la célébration de messes pour le défunt, dans les années qui suivent son départ vers Dieu le Père.

Ces messes sont célébrées grâce aux offrandes de messes qui

vous sont portées à l'occasion de ce décès : il est important que toutes les messes demandées par les proches soient collectées, et portées au presbytère d'Usartitz quelques jours après les obsèques. Ces offrandes de messes ne doivent pas être détournées de leur destination.

Pour demander des intentions de messes : **TOUJOURS EN CHEQUE** intitulé «*Paroisse St Sauveur d'Errobi*»

Bien sûr, si certains proches préféreraient vous donner une offrande pour les fleurs ou autres, cela ne concerne pas la paroisse, vous gérez alors vous-mêmes ces dons.

Si vous connaissez un prêtre qui pourra dire certaines de ces messes, vous pouvez le signaler lors de votre passage au presbytère, mais c'est la paroisse qui les lui enverra à votre demande.

Ces précisions sont données pour lever toutes ambiguïtés ; si vous voulez connaître de plus amples renseignements sur ces questions, vous pouvez aussi lire les explications ci-après.

L'essentiel est d'entrer véritablement dans cette « chaîne de prière » pour le défunt et « avec lui », expression de la solidarité humaine pour les uns, ou de la communion des saints pour d'autres.

« Que votre cœur ne se trouble point. Croyez en Dieu, et croyez en moi. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place. »

Jean 14, 1-2.



Les intentions de messe

En début de chaque année, il serait bon qu'un membre de votre famille passe au secrétariat du presbytère pour fixer les dates mensuelles des messes célébrées pour votre défunt. En plus de celles-là, certains jours de semaine, des messes pourront être célébrées pour lui. Chaque semaine, toutes ces infos sont sur la feuille paroissiale.

Toute messe est célébrée pour l'Église et le monde entier

Certes, toute messe est célébrée à l'intention de l'Église et du monde entier, mais le célébrant peut, à votre demande, y ajouter une intention particulière, comme celle de prier pour un défunt ou pour une autre personne. La Tradition manifestée dès les premiers siècles de l'Église est d'accompagner l'intention particulière d'une offrande. Cette offrande monétaire (dès le 7^e siècle) n'est pas le paiement d'une célébration, car la messe n'a pas de prix. En fait, ces offrandes sont destinées à assurer la vie de l'Église et la subsistance du prêtre qui célèbre. Il s'agit d'un geste de partage de la part des fidèles, un acte de foi avec l'Église répandue à travers le monde.

Pourquoi offrir une messe ?

La messe célébrée en Église comporte toujours l'offrande matérielle offerte pour les fidèles qui participent ainsi avec le prêtre au sacrifice eucharisti-

que... « *Nous t'offrons pour eux ou ils t'offrent pour eux-mêmes et tous les leurs ce Sacrifice de louange* »
P.Euch N°1

Cela signifie que chaque fidèle peut légitimement demander que soit célébrée une messe pour des intentions particulières (pour les vivants ou les défunts de sa famille, pour accompagner des proches dans tous les moments de la vie, les joies comme les peines, pour rendre grâce à Dieu pour des jeunes mariés, des noces d'or ou d'argent, un nouveau prêtre, un nouveau baptisé, ... Célébrer une messe, une intention est un service qui est accompli en conscience par le prêtre.

De plus lorsqu'il y a beaucoup de messes à la même intention, la paroisse en fait célébrer quelques-unes par d'autres prêtres du diocèse ou même des missionnaires au loin: ce partage s'étend alors à l'Église Universelle.

Un prêtre = une intention

Le principe est partout le même dans l'Église: un prêtre qui célèbre une messe reçoit l'offrande d'une messe, du moins lorsqu'il y a une demande particulière.

Alors, comment cela se peut-il qu'il y ait parfois plusieurs demandes particulières pour la même célébration ?

C'est que plusieurs personnes ont

